



## **Prise en compte dans le projet de budget programme pour l'exercice 2006-2007 des réalisations et des obstacles rencontrés dans la mise en oeuvre des résolutions de l'Assemblée de la Santé : appréciation pour 2001-2004**

1. Toutes les résolutions adoptées par la Cinquante-Quatrième, la Cinquante-Cinquième, la Cinquante-Sixième et la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé ont été passées en revue. Pour chacune des 63 résolutions dans lesquelles l'Assemblée de la Santé priait le Directeur général de prendre des mesures spécifiques ou l'invitait instamment à le faire,<sup>1</sup> un résumé a été établi indiquant : les réalisations et les obstacles à la mise en oeuvre des résolutions ; les références aux documents soumis à l'Assemblée de la Santé et au Conseil exécutif faisant rapport sur les mesures prises par le Directeur général en application des résolutions ; et les résultats escomptés spécifiques figurant dans le projet de budget programme 2006-2007 qui se greffent sur les réalisations ou visent les obstacles mis en lumière.<sup>2</sup>

2. Sur les 63 résolutions de l'Assemblée de la Santé dans lesquelles le Directeur général était prié de prendre des mesures spécifiques ou instamment invité à le faire, 15 font l'objet de rapports soumis au Conseil à sa cent quinzième session et 42 ont fait l'objet de rapports soumis à de précédentes sessions de l'Assemblée de la Santé ou du Conseil, 6 seulement n'ayant pas encore fait l'objet de rapports.

3. Le champ de la plupart des résolutions est assez large ; souvent, on ne peut considérer qu'elles sont limitées dans le temps car elles couvrent des activités qui pourraient être maintenues dans un avenir prévisible. Ainsi, le Directeur général était-il prié dans la résolution WHA54.2 « d'accorder une plus grande attention à la nutrition chez le nourrisson et le jeune enfant ... », dans la résolution WHA55.11 « de fournir un appui aux pays pour qu'ils puissent mettre en oeuvre les stratégies et interventions visant à atteindre les objectifs de développement approuvés au plan international,

---

<sup>1</sup> Cinquante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé : 12 résolutions sur 22.

Cinquante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé : 16 résolutions sur 25.

Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé : 21 résolutions sur 35.

Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé : 14 résolutions sur 19.

<sup>2</sup> Document GMG/PRP/2005.1, disponible sur demande.

y compris ceux qui figurent dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies ... », dans la résolution WHA55.12 « de continuer à veiller à ce que l’OMS joue un rôle clé dans l’orientation technique, la direction et le soutien de la riposte du système de santé au VIH ... », et dans la résolution WHA57.2 « de continuer d’affiner les stratégies de lutte afin d’utiliser au maximum les ressources nationales et internationales et d’éviter l’extension de l’épidémie ». Par conséquent, si les réalisations concernant la mise en oeuvre de l’ensemble des résolutions ont été significatives, la plupart de celles adoptées depuis 2001 continuent d’être reflétées dans les résultats escomptés du projet de budget programme.

= = =